

*Elle les avait démasqués de loin, les petits ambitieux qui la trouvaient banale vue de face, mais très jolie vue de dot.*

*René Umiltà*



## L'édito

Le gouvernement a été démasqué par le coronavirus. Le recours au 49.3 pendant un conseil de défense contre le coronavirus, une veille de week-end, c'est mieux pour museler l'opposition, transforme le conseil des ministres en conseil de guerre contre les retraites des salariés du public comme du privé. C'est donc un exécutif aux abois, prêt à tout pour faire passer une réforme des retraites dont personne ne veut, sauf les grands patrons et les financiers qui décident d'activer l'article 49 alinéa 3 de la constitution, ce qui lui permet de faire adopter de facto le projet de loi portant sur la réforme des retraites sans examen des amendements, comme s'il y avait urgence absolue, comme si le débat n'était pas nécessaire avec la représentation nationale, dont on peut noter qu'un député de la majorité, LREM/MODEM, s'adressant aux députés de l'opposition : «Certains ont dit la République, c'est moi, eh bien, la République c'est nous, et vous, vous n'êtes rien». Si le Président de la République a raison de dire que nous ne sommes pas dans une dictature, ces petites phrases et attitudes méprisantes vis-à-vis du peuple et de ses représentants, quels qu'ils soient, montrent qu'on n'est pas loin de la tyrannie de la majorité. Beaucoup de ces élus devraient se souvenir qu'une fois élus, ils ne représentent plus seulement leurs électeurs directs, mais l'ensemble du peuple et qu'ils représentent aussi les voix opposées.

Ainsi, le recours au 49.3 et le rejet des motions de cen-

sures intègrent de facto les fonctionnaires, dont les enseignantes et enseignants, grands perdants de la réforme, à ce système dit universel, mais dont on a bien compris qu'il ne l'était pas. Il supprime de facto les questions de pénibilité et réintroduit l'âge pivot dont la CFDT, absente des mobilisations parce qu'elle croyait pouvoir négocier, ne voulait pas. Bravo, encore une fois on sauve les retraites, comme en 2003 !

Mais nous, nous sommes toujours là avec vous, à vos côtés, on reste là mobilisés avec toutes les forces progressistes du pays, parce que nous restons convaincus que le principe d'une réforme devrait toujours être le progrès social. Le gouvernement ne peut plus nier que ses réformes sont des dégradations permanentes des services publics. L'hôpital public en est un exemple criant où tous les personnels dénoncent une situation où en cas d'explosion de cette épidémie de coronavirus, ils ne seraient pas en mesure d'y répondre faute de lits et de personnels suffisants. Quand le SNES et la FSU disent qu'il faut défendre les services publics, tous les services publics, nous avons là une illustration cruelle de la pertinence de nos revendications.

En tous cas nous aurons encore de très nombreux rendez-vous dans la rue jusqu'au retrait de cette réforme. La protection sociale, c'est à nous, pas à eux, ils n'auront pas la dot !

**Christophe Girardin,  
Reims le 5 mars 2020**

## Dernière minute.

La fermeture des établissements et la mesure de confinement sont mises en place depuis la rédaction de cet édit qui nous semble rester d'actualité. Si tout n'est pas parfait, et loin de là, les personnels feront de leur mieux pour assurer la continuité des services publics avec les

moyens qu'on veut bien leur donner. Nous avons rappelé à la rectrice que, certes il y a une situation d'urgence, mais pour assurer le télétravail, les enseignants ne sont pas du tout équipés en matériel. L'important aujourd'hui, c'est de se protéger et de protéger les autres.

## Sommaire

p.1 : Édito - Dernière minute  
p.2 : Et la démocratie dans tout ça ?  
p.3 : Santorin ? Un outil ? Pour quoi faire ?  
p.4-5 : Contes et légendes numériques – La réforme des concours  
p.5 : L'école du scandaleux

p.6 : L'état de nos fonctions  
p.6 : Mutations inter et intra : une nouvelle ère...  
p.7 : Bilan de la commission d'avancement accéléré d'échelon des certifiés  
p.7 : Big Brother vous dit « On dématérialise ! »  
p.8 : Le travail empêché ? Qu'est-ce que c'est ?





## Contes et légendes numériques

Dans son dernier ouvrage<sup>(1)</sup>, le docteur en neurosciences Michel Desmurget fait, en particulier, le point sur la connaissance scientifique concernant l'apport du numérique dans les apprentissages.

La somme d'études citées dans cet ouvrage offre une conclusion sans appel : cet apport est nul.

« Plus les États investissent dans les TICE, plus la performance des élèves chute » (p. 252-253).

« Plus les élèves passent de temps avec ces technologies, plus leurs notes baissent » (p. 253).

La sentence peut choquer et révolter tant nous sommes tous plus ou moins intoxiqués par un discours médiatique permanent et une pression institutionnelle à louer les mérites pédagogiques de ces outils. Je ne peux pas (sauf à me faire taper sur les doigts par le rédacteur en chef) coucher ici toutes les preuves sur lesquelles s'appuie ce chercheur (70 pages de références écrites en tout petit). Je ne suis même pas sûr que la lecture de cet article suffira à bousculer l'avalanche de messages de propagande sans aucune base scientifique sous lesquels nous croulons (Michel Desmurget en recense des quantités dans son livre, notamment au chapitre « Contes et légendes »). Je ne peux donc qu'inciter à se plonger longuement et loin des écrans dans cette désintoxication salutaire<sup>(2)</sup>.

On y lira, par exemple, la démonstration scientifique de l'inefficacité pédagogique des MOOC et leur participation active au creusement des inégalités sociales de réussite scolaire (Les MOOC sont « une excellente chose pour les 5 % des meilleurs étudiants, mais ne sont pas une bonne chose pour les [autres] » p. 247).

On y lira l'expérience catastrophique de l'Idaho qui, faute de moyens, a collé les enfants devant des logiciels éducatifs et transformé des enseignants qualifiés en « guides aidant les élèves à partir de cours délivrés sur des ordinateurs », rémunérations en conséquence, résultats scolaires en conséquence (p. 244).

## La réforme des concours

La réforme des concours de recrutement envisagée pour l'an prochain est d'ores et déjà reportée à la session 2021. Il faut dire que tout ne paraît pas vraiment clair...

Le concours serait dorénavant passé en fin de M2. Cette année de M2, déjà lourde actuellement pour les Professeurs Fonctionnaires Stagiaires, risque fort de devenir ingérable. La rédaction du mémoire reste de mise. Il portera sur une expérience professionnelle d'un tiers temps que les postulants aux métiers de l'enseignement devront effectuer cette même année. La question de ces heures à attribuer aux inscrits aux concours n'est pas encore clairement réglée non plus. Peut-être de futurs collègues seront-ils amenés à quitter leur académie d'origine dès cette année de préparation si les heures d'enseignement à dispenser sont limitées dans leur région et importantes dans d'autres. Cela avec 1000 euros bruts par mois pour ce tiers temps. Pour ces candidats aux concours, ces heures correspondraient à une sorte de stage, mais le statut de Professeur Fonctionnaire Stagiaire disparaîtrait, puisque ces 1000 euros rémunéreraient un stage d'étudiants, pas encore professeurs titulaires d'un concours.

Ils sont fous, ces Américains ! Ah tiens, en France, voilà PIX - le nouveau B2i -, plateforme en ligne certifiant les aptitudes numériques des élèves par des parcours éducatifs numériques adaptés<sup>(3)</sup>. Charge aux établissements scolaires français de trouver des « guides aidant les élèves à partir de cours délivrés sur des ordinateurs » (devinez qui !!) pour les coller devant des écrans afin qu'ils s'entraînent en autonomie sur la plateforme en vue de la certification finale.

Cette nouvelle initiative qui nous dépasse un peu plus de nos métiers va-t-elle enfin, contre toute attente, apporter une preuve scientifique de plus-value d'un outil numérique en terme d'apprentissage ? Mille bouches médiatiques et institutionnelles en sont déjà intimement convaincues. Et bien mauvais esprit celui qui en douterait ! Peut-être même sera-t-il in fine l'unique responsable, du fait de sa mauvaise volonté et de son engagement

frileux - voire de ses lectures coupables -, du fiasco à venir !

Dans quelques années, Michel Desmurget sortira un bouquin relatant l'échec de la plateforme PIX mais notre hiérarchie sera déjà lancée dans une course folle pour la promotion de POX, la nouvelle plateforme interactive et innovante révolutionnant l'expérience scolaire du futur de l'avenir au service des élèves.

Le temps de la science et de la pédagogie n'est décidément pas celui des champs administratif et politique !

Alexandre Carret



(1) *La fabrique du crétin digital*, Michel Desmurget, Seuil 2019

(2) *Ce qui n'empêche pas d'en faire une lecture vigilante*. « Lire, c'est produire un jugement à chaque ligne. » disait à peu près Guy Debord.

(3) « Des ressources pédagogiques et collaboratives recommandées par Pix (tutoriels, fiches, cours en ligne etc.) permettent d'en savoir plus sur chaque question et d'engager l'utilisateur dans une dynamique de progression. » [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pix\\_\(certification\\_num%C3%A9rique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pix_(certification_num%C3%A9rique))

La maquette des concours doit encore être remaniée. Mais comment ? On ne dispose actuellement que de quelques pistes : sur l'oral et sur l'écrit, une seule épreuve dans la langue pour les Langues Vivantes peut-être ; la discipline risque fort d'être largement laissée de côté au bénéfice des sciences de l'éducation. Il s'agit du retour de cette idéologie selon laquelle on apprend à enseigner, la discipline enseignée important peu. On peut ainsi voir repointer l'idée de la polyvalence. Ce que l'on enseigne, le contenu, loin de primer, est accessoire.

Faute d'information, la journée institutionnelle de l'INSPÉ de Reims a été annulée par la direction. La réflexion sur les maquettes ne peut donc pas être menée dans ce cadre.

C'est un véritable parcours du combattant encore plus périlleux qu'avant que vont devoir surmonter les futurs enseignants. À ce rythme, les rares vocations seront vite découragées, et la crise du recrutement que l'on connaît est loin d'être résorbée.

Célia Vollondat

## L'école du scandaleux

La loi dite - et bien mal nommée - "pour l'école de la confiance" instaure, sur proposition d'un député de la droite de la droite, dans son article 3 :

« Art. L. 111-1-2.-L'emblème national de la République française, le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge, le drapeau européen, la devise de la République et les paroles de l'hymne national sont affichés dans chacune des salles de classe des établissements du premier et du second degrés, publics ou privés sous contrat. »

Ainsi, depuis quelques mois dans la Marne, de plus en plus d'enseignants rentrent un matin dans une salle où, nuitamment, ON a collé au mur le poster officiel :

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/12\\_-\\_Decembre/28/1/affiche\\_marseillaise\\_1218281.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/12_-_Decembre/28/1/affiche_marseillaise_1218281.pdf)

Que peut-on en penser ?

D'abord que tout symbole ou discours qui est imposé sans débat et sans questionnement aux élèves est probablement toujours un instrument de pouvoir et par là contraire à la mission d'émancipation qui est la nôtre. Que ces symboles soient présentés et débattus dans le cadre d'une séquence pédagogique ; que leur histoire longue et complexe soit interrogée avec les élèves ; tout ça est plutôt sain. En particulier, les valeurs et symboles de la République sont décortiqués tout au long du programme d'EMC de cycle 4. Mais que le fameux poster soit imposé comme motif obligatoire du papier peint de la salle de maths ou d'anglais est beaucoup plus contestable.

Si l'on peut longtemps discuter du caractère scandaleux, semi-scandaleux, triplement scandaleux de cette disposition légale, voilà maintenant le scandale dans le scandale :

Au milieu de ces symboles chargés d'une histoire longue et complexe, ON a glissé SON petit logo publicitaire "pour l'école de la confiance". On a beau relire la loi, nul mention de ce nouvel emblème de la République dont l'histoire, à coup sûr, sera très courte et ne sera jamais mise en discussion avec les élèves, ce qui en fait, par conséquent, un pur instrument de propagande éhonté du ministre actuel. La proximité et l'association qu'elle induit entre des symboles chargés d'histoire et sélectionnés au cours des siècles et un slogan de réclame inventé par les services de communication du ministre Blanquer sont scandaleuses.

Le SNES-FSU va interpeller le conseil départemental pour qu'il propose au téléchargement des affiches respectant la loi et remplaçant le slogan publicitaire par le logo du département, ce qui permettra une alternative institutionnelle et plus neutre à l'échelle du département. Dans l'attente, le SNES-FSU encourage les équipes à faire la publicité de ce scandale et à, par exemple, coller collectivement un autocollant blanc pour masquer le logo sur chaque affiche.

Alexandre Carret





## Bilan de la commission d'Avancement Accéléré d'Échelon des certifiés

Le Jeudi 13 février dernier a eu lieu la dernière CAPA d'Avancement Accéléré d'échelon. Elle concernait les collègues susceptibles de gagner un an dans le passage au 6ème ou au 7ème échelon.

Les bénéficiaires représentent 30 % des collègues concernés et le départage s'est fait en premier lieu avec l'appréciation de la Rectrice au rendez-vous de carrière que les collègues ont eu l'année dernière, puis par l'ancienneté qu'ils avaient dans leur échelon pour enfin départager les égalités sur la date de naissance (pour favoriser les plus anciens).

Durant cette CAPA AAE nous avons 255 collègues concernés dont 67 % de femmes et nous avons regretté que tous les enseignants ne passent pas au rythme le plus rapide. Le SNES-FSU partage l'objectif de recentrer les rencontres avec les inspecteurs sur l'aide, le conseil et les échanges de pratiques professionnelles. Cependant, ces rendez-vous contraints par l'avancement accéléré sont souvent sources de tensions. Ils devraient toujours se dérouler avec « bienveillance » mais l'accent est trop souvent mis sur les carences et ils ne permettent pas une réelle reconnaissance du travail accompli.

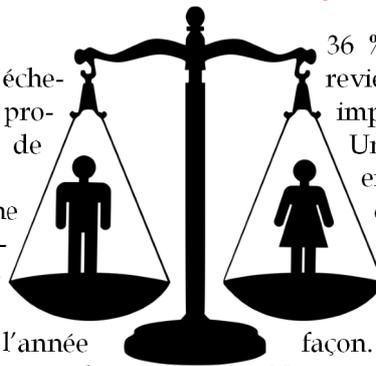
Plus en détails :

- Sur les 121 au 6ème échelon nous avons eu 36 promotions dont 72 % de femmes

- Sur les 134 au 8ème nous avons 40 possibilités dont 72,5 % de femmes.

Contrairement à l'année dernière nous constatons une disparité notable dans les promotions des personnels affectés en collège et en lycée (6ème échelon : Lycée 26 % des promouvables, 33 % des promus, 8ème échelon : lycée 36 % promouvables, 43 % des promus). Nous espérons que l'inspection saura être vigilante pour que les collègues en collèges ne soient pas pénalisés pour l'avancement.

De plus, tout comme l'année dernière, des disparités par disciplines subsistent : en Anglais 21 % des promouvables du 6ème échelon sont promus dans le projet, en Documentation 0 %, en Mathématiques 21 %, en Histoire-Géographie 37 % et 42 % en Lettres Modernes. Au 8ème échelon l'Anglais rattrape son retard avec 35 % de promus, l'Histoire-Géographie s'inverse avec 25 %, la Documentation aussi avec



36 % et les Mathématiques reviennent dans la norme imposée de 30 %.

Une réflexion doit être engagée pour lisser ces différences qui n'ont pas lieu d'être tant que l'avancement accéléré fonctionnera de cette

façon.

Nous avons conclu cette CAPA en espérant qu'un jour le dialogue social reprenne sa place et que nous puissions avancer dans une direction émancipatrice qui ne soit pas perte de sens pour tous, voire souffrance pour certains. Car comme l'ont très bien dit des collègues personnels de direction de Rouen : en lieu et place de reconnaissance, nous voyons langue de bois et provocations.

Olivier Lefort

Vous pouvez retrouver notre déclaration sur le site [reims.snes.edu](http://reims.snes.edu) rubrique Carrière -> CAPA-GT

6ème échelon		
	totaux	Promus
hommes	36 %	28 %
femmes	64 %	72 %

	totaux	Promus
CLG	71 %	58 %
Lycée	26 %	33 %
autres	3 %	9 %

8ème échelon		
	totaux	Promus
hommes	33 %	28 %
femmes	67 %	73 %

	totaux	Promus
CLG	63 %	53 %
Lycée	36 %	43 %
autres	1 %	4 %



MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E  
**ASSEZ !**



### Big Brother vous dit « On dématérialise ! »

Croyez-le ! C'est beau la dématérialisation, ça fait Harry Potter ou Star Trek. Et hop, le matériel disparaît. Il devient « immatériel » ?

Prenons l'exemple des copies d'E3C et de bac, de concours en général. Avant l'élève avait une copie, des sujets papiers et le correcteur un stylo. Ces dernières années, le correcteur devait se connecter pour entrer ses notes. Désormais, nous



avons toujours des copies et des sujets papiers. Mais nous utilisons aussi des scanners, de l'espace de stockage occupé par toutes les copies numérisées sur des serveurs matériels qu'il faut alimenter et refroidir (et des serveurs pour les sauvegardes, espérons), des terminaux (écrans, claviers) suffisamment ergonomiques pour permettre de travailler de longues heures sur écran en se présen-

vant... et si nous avons une administration attentive, du mobilier de bureau et des sièges adaptés pour se prémunir de troubles musculo-squelettiques.

Bon, dans l'histoire on se dispense du stylo pour corriger. Mais on fait tourner à plein l'industrie et les centrales électriques.

Big Brother dit « dématérialisation » de la correction ?

Nous disons « surmatérialisation ».

Yannick Lefebvre

## Le travail empêché ? Qu'est-ce que c'est ?

Vous est-il déjà arrivé de recevoir la consigne de faire passer aux élèves, comme prof principal souvent, une information sur laquelle vous êtes vous-même peu informé ? Par exemple l'orientation dématérialisée pour les troisièmes. Donc de vivre le savoureux moment où des élèves vous posent des questions que vous vous posez vous-même sur la dite



information. Vous est-il déjà arrivé de découvrir, au dernier moment, avant de prendre une classe qu'on essayait de vous refileur une tâche dont devaient s'acquitter des élèves ou la direction ? Par exemple, devoir organiser la récupération des leçons d'élèves qui s'étaient engagés à rattraper tout ce que les absences dues à leur participation volontaire à un dispositif leur ferait rater ? Vous est-il déjà arrivé de découvrir devant la classe qu'une tâche achevée ne l'était plus ? Par exemple des élèves qui se désistent d'un voyage pour lequel ils s'étaient engagés, ou des troisièmes qui finalement n'ont plus de stage...

Vous est-il déjà arrivé que l'énième remarque que vous faisiez à un élève perturbateur débouche sur une réaction disproportionnée de ce dernier qui vous sabote au moins un quart de cours et vous prend encore du temps par la suite (rapport, discussions...) ? Vous est-il déjà arrivé de consacrer du temps à du matériel informatique peu fiable dans votre salle de classe plutôt qu'à vos élèves ?



Vous est-il déjà arrivé d'avoir l'impression de ne pas avoir pu faire le travail que vous aviez prévu ? Ou du bon boulot ? Ou votre travail tout court ? Vous n'êtes pas seul. 47% des répondants de l'enquête métier du SNES-FSU d'octobre 2019 déclarait ressentir le plus souvent après leur journée de travail, une insatisfaction quant à la qualité de ce qu'ils avaient pu faire, et 54% une insatisfaction en terme de quantité.

Dans la liste ci-dessus, non exhaustive, certains éléments sont inhérents au travail. Oui, on a des conflits avec des élèves. On s'en dispenserait bien, mais, sous une forme ou une autre, cela arrive. On doit supporter et gérer. Mais quand, au lieu de recevoir du soutien, se surajoutent les tâches que l'institution fait ruisseler sur nous, avec en sus de l'urgence, des incertitudes, des injonctions contradictoires ou paradoxales... Comment supporte-t-on ? Au prix d'une érosion plus ou moins rapide de la santé pour nombre de collègues.

Etrangement, j'ai pu constater qu'un collègue qui avait vécu en une seule séance tout ce qui est décrit dans le premier paragraphe, avait pour première réaction de chercher comment il aurait pu faire pour avancer plus dans son cours. Il se reprochait de ne pas avoir pu faire ce qu'il avait prévu comme enseignement. Et c'est souvent ce que retiennent les collègues d'une heure difficile. Sans doute notre formation et notre évaluation y contribuent. Dans le cas précis que j'évoque, c'est une discussion assez longue avec des pairs, qui peuvent avoir le même quotidien, qui a permis de déplier les empêchements de travailler rencontrés. Était-ce lui qui avait traîné ? Était-ce lui qui avait jugé que d'autres choses que son enseignement étaient devenues prioritaires ?

Un enjeu majeur pour nos métiers :

la prise de conscience collective que l'idée, et même l'injonction latente, selon laquelle c'est aux personnels de puiser dans leurs ressources propres individuelles pour permettre le fonctionnement du système est sans issue. Chaque année chacun doit en faire plus pour compenser la détérioration de l'Education Nationale. Les choses s'améliorent-elles ? Non ! Par contre c'est trop souvent la culpabilisation qui se développe. Le SNES-FSU dans ses publications et ses stages syndicaux rétablit les responsabilités.

Des directions et des inspecteurs posent la question suivante sous une forme ou sous une autre « Que faites-vous pour la réussite de vos élèves ? ». Il est dommage que tous les collègues qui se sacrifient un peu plus chaque année

ne l'affirment pas. Mais nous aussi, collectivement, nous avons des questions ! Qu'est-ce que l'institution et l'organisation du travail peut faire pour réduire et faire disparaître les empêchements de travailler qu'elle génère ? Qu'est-ce que l'institution et l'organisation du travail peut faire pour apporter des ressources utiles à ses personnels ? Qu'est-ce que l'institution et l'organisation du travail peut faire pour faire disparaître la culpabilisation des individus qu'elle génère ? Le SNES-FSU le fait dans les instances où il siège, mais c'est aussi aux équipes de poser ces questions au quotidien.

**Yannick Lefebvre**

Retrouvez le guide « comment accéder au registre santé et sécurité au travail en ligne » réalisé par le SNES-FSU Aube dans la rubrique

Infos pratiques -> Fonctionnement des établissements de notre site académique

[reims.snes.edu](http://reims.snes.edu)